

## « Petit manuel du bon usage musical du stage de musique de chambre 2010, à l'usage des stagiaires »

Le stage de musique en vacances, offre à des musiciens amateurs de tous pays, d'âges, de parcours et niveaux différents, l'opportunité de se réunir pour un moment d'apprentissage, en groupes de musique de chambre encadrés par des musiciens et pédagogues d'expérience, dans un contexte que nous souhaitons convivial.

### Quelques principes de base :

- Le stage de musique de chambre a vocation à vous accueillir si vous avez acquis un minimum d'indépendance et d'autonomie avec votre instrument. (Environ 2<sup>e</sup> cycle de nos conservatoires et plus)
- Pas de duos
- la programmation est faite de telle sorte que tous les inscrits y figurent dans deux groupes de musique de chambre accessibles à leurs niveaux.
- Il est souhaité que les groupes soient constitués de quatre musiciens ou plus, mélangeant les familles d'instruments, dont le piano et aussi le chant.
- La bonne constitution et la progression des groupes dépendent de la juste évaluation des niveaux que vous nous livrez (lorsque nous ne les connaissons pas), de la diversité, et du nombre et de musiciens inscrits.
- plus les inscriptions seront tardives, plus la constitution des groupes le sera.

### L'inscription :

- A votre inscription, vous remplissez un formulaire dans lequel les renseignements donnés doivent être aussi précis que possibles. (Expérience en musique de chambre, œuvres déjà abordées, niveau instrumental, âge, diplômes éventuels obtenus dans des institutions de type conservatoires ou autres...)
- Si les renseignements livrés ne suffisent pas, où doivent être éclaircis, Gilles Carré vous joindra par mail pour obtenir un complément d'information.
- bien sûr, les inscrits tardifs ne pourront bénéficier que des arrangements liés à la constitution d'éventuels groupes tardifs.

### Les niveaux :

C'est le point délicat.

Il y a le niveau individuel de chacun avec son instrument, le niveau musical global (acquis solfègiques, rythmiques, lecture et déchiffrage, oreille mélodique et harmonique), enfin l'expérience et l'autonomie de chacun en musique de chambre.

Dans l'intérêt de tous, ne jamais surestimer son niveau, qui doit tenir compte de ces trois paramètres.

### Vos souhaits :

- Vous pouvez proposer une œuvre à travailler.
- La meilleure solution est toujours de proposer un souhait d'œuvre, avec les collègues choisis qui partagent ce souhait et sa distribution.
- Nous essayons au mieux chaque année de satisfaire un souhait par stagiaire, (pour ceux d'entre vous qui émettent un souhait), dans la mesure de la cohérence du choix proposé et des inscrits susceptibles de partager ce souhait et d'y prendre bonne part.

Ne pas oublier que le souhait des uns est très rarement celui des autres, pourtant vous tous stagiaires devez être intégrés.

Dans votre intérêt (celui de tous), ne proposer que des souhaits que vous pourrez assumer musicalement sans difficultés.

### La constitution définitive des groupes :

Gilles carré et Jean Poinot, constituent les ensembles en fonction de toutes les données disponibles et des répertoires existants (y compris ceux que vous pouvez apporter). En contact avec l'ensemble des professeurs du stage, ils déterminent l'affectation de tous dans des ensembles qu'ils auront choisis ou retenus parmi vos souhaits, tenant compte de l'intérêt musical et pédagogique, de leur adéquation avec le profil des stagiaires, leurs nombres, leurs disciplines et permettant l'intégration de tous.

La constitution définitive des groupes apparaîtra sur le site, vers la fin de mai.

### Les partitions :

L'achat des partitions est à la charge des stagiaires. (Sauf cas particuliers).

Lorsque les groupes sont définitivement constitués, il vous appartient d'échanger avec vos collègues, via les adresses mail disponibles sur le site, pour un premier contact, et pour faire circuler les partitions.

Gilles Carré – Jean Poinot. Responsables musicaux.

*Chorale, cours de formation et culture musicale, orchestre symphonique, vous attendent*